Avantages prévus

- Connaître les nouvelles démarches de recherche et développement dans le domaine de la protection des titres de voyage.
- Utiliser les technologies existantes et à venir pour concevoir et mettre au point la nouvelle génération de passeports ou de nouveaux produits.
- ► Améliorer les mécanismes de soutien à la gestion des cas et à la répression des infractions.
- Améliorer les communications externes et l'orientation du soutien administratif apporté à l'exercice du pouvoir discrétionnaire qui est dévolu au Bureau des passeports.
- ► Ajouter de la valeur aux contrôles de qualité effectués dans les missions à l'étranger.

Activités pour l'exercice 1995-1996

Mettre sur pied un comité consultatif sur les documents de sécurité, chargé d'étudier la composition physique et le processus de fabrication des passeports canadiens, afin de préparer la conception de la prochaine génération de passeports ou de nouveaux produits.

Remplacer la Section des opérations étrangères, service de gestion de cas servant les missions à l'étranger, par une Section de la gestion des cas, qui mettra le même savoir-faire au service de tous les bureaux locaux du pays.

Aider notre organisation, qui exerce le pouvoir discrétionnaire conféré par le *Décret sur les passeports canadiens*, à déterminer l'admissibilité des clients en dotant les postes nécessaires dans la Section de l'exécution et de la sécurité.

Ressources nécessaires : 30 000 \$